

À LA TUQUE... ON SAIT CHAUFFER LE CHAR L'HIVER!

TRADUCTION : ON CONNAIT LA CONDUITE HIVERNALE!

L'hiver, à La Tuque, il y a BEAUCOUP de neige! La conduite automobile est donc différente et plus difficile. Les conditions routières sont plus variées et changeantes: chaussée glissante, visibilité réduite, risque d'enlèvement... Il est important d'adapter votre conduite en conséquence. Vous devez aussi être prêt à faire face aux situations d'urgence et à affronter la saison froide avec un véhicule en bon état.

LES ESSENTIELS

PNEUS D'HIVER

Conçus spécifiquement pour la conduite hivernale. Ils sont obligatoires du 1er décembre au 15 mars.

PELLE

Pour aider à dégager la voiture lors d'une petite sortie de route ou dégager le pot d'échappement lors d'une tempête ...

LAVE-GLACE -40°C

On en trouve partout parce qu'on l'utilise tout le temps!

Que ce soit pour aider à déglacer les vitres ou pour laver le pare-brise sur la route, c'est un allié essentiel tout au long de l'hiver.

Des vitres mal lavées nuisent à la visibilité et augmentent le risque d'accident.

CAA QUÉBEC

Cet organisme offre de précieux conseils sur la conduite hivernale, l'entretien du véhicule, la sécurité routière, etc.

C'est une bonne référence pour la conduite au Québec, en toute saison.

www.caaquebec.com

BALAI À NEIGE

Le déneigement convenable de la voiture est obligatoire et peut être passible d'une contravention s'il est négligé. Une plaque de glace ou de neige qui se détache d'un véhicule mal déneigé risque de nuire à la sécurité routière et causer un accident.

ICITTE ON PARLE DE MÊME !

*Slush ... Banc de neige ... Chauffer le char... Souffleuse ...
Glace noire ... Charrue ...*

